

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 4 (1901)

Heft: 191

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Les cantiques d'Yvan

Autor: Du Camfranc, M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285520>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

MÉMOIRES

DE

Claude-Joseph VERDAT, sculpteur

BOURGEOIS DE DELÉMONT

Il est aussi ordonné par la proclamation de la faire publier et afficher dans la Prévôté de Moutier-Grandval. On a envoyé des soldats pour faire la dite lecture. Celui qui a été à Grandval m'a dit qu'il n'avait pas été trop bien reçu, que les préposés de l'endroit n'avaient pas voulu le laisser afficher. Ils lui ont donné attestation comme quoi le dit soldat leur avait fait lecture de la dite proclamation. Rien de plus. (*)

Après tous ces trains, on a été obligé de nommer d'autres députés pour l'assemblée générale. A Delémont on a nommé Koetchet, le menuisier.

Lorsque les députés sont arrivés à Porrentruy, ils sont allés chez le général, lequel, sitôt

(*) Trois officiers du 21^e régiment, après leur échec à Moutier, se sont rendus à Courrendlin pour y faire publier cette seconde proclamation. Le maire l'a faite, mais au milieu des protestations de tous les bourgeois. La commune de Corban s'est absolument refusée de recevoir la pièce et on n'a pas voulu qu'on en fit lecture. Le sergent qui y avait été envoyé demanda au maire qu'il lui certifât par écrit l'exécution de sa mission et la réponse donnée : On lui répondit qu'à Corban on n'avait encore ni plumes ni papier pour ces sortes de certificats.

qu'ils les a vus, leur a dit : « Voilà des oiseaux de cage, il aurait autant valu qu'il eut dit : si vous ne faites pas comme je voudrai, je vous ferai mettre en prison ». Delémont, St-Ursanne, les baillages allemands, une partie de Porrentruy et la Vallée tenaient ensemble, et le vœu de tous ceux-là était de tenir l'assemblée à Delémont, où à quelqu'autre endroit pourvu que ce ne fut pas à Porrentruy.

Il y a beaucoup de fermentation à Porrentruy. Demars menace, il a fait braquer les canons sur la ville, en cas qu'on voulût contrevenir à ses volontés. Dans l'assemblée, ce n'est que disputes, imprécations jusqu'à se battre. Ils se sont déjà donné des coups. Ceux de Boncourt, Noirmont, les Piquerez sont tous armés de sabres, de pistolets et sitôt qu'un autre dit quelque chose qui leur déplaît, ils le menacent de le tuer. Rengguer a trouvé le secret de se faire nommer par ceux de Cornol pour leur député. Lémann par ceux de Roche d'Or.

Voilà l'assemblée constituante, tandis que ce ne devait être qu'une assemblée primaire pour nommer une assemblée constituante. Ils ont déjà lâché quelques décrets, entre autres qu'on devait nommer partout des commissaires comme les premiers pour faire exécuter la police et même rendre la justice en cas présent.

A Delémont on a comprimé les premiers, et comme il en fallait un de plus, c'est Marcel Schaffter qui a été nommé. Il est beau-frère de Miserez et de Germain Helg. Quand on a vu les choses sur un si mauvais pied, on a envoyé des députés à Paris pour y représenter à la Convention nationale, l'état déplorable où le général et Rengguer mettaient notre pays.

se faner dans le vase de cristal où elles baignaient.

Au bout du jardin, le Gave faisait entendre son bruit de frais murmure, les étoiles se levaient sur un ciel d'un azur sombre. Que de fois, à Paris, Yvan les lui avait nommées. C'était Orion, splendide étoile; le Chariot, avec ses roues d'or, son brancard d'or. Là-bas une cadence de pas rythmés, un chant du cantique ne cessaient pas. Les pèlerins priaient... Elle n'avait plus rien à demander puisque son ami était mort !

Et les pleurs montaient toujours à ses yeux; ses pauvres petites mains se tordaient dans l'angoisse. Alors une voix très douce et très ferme essaya de la consoler. André était venu près d'Alba.

— Ne le pleurez pas avec cette violence, mademoiselle. Notre ami est au ciel. Nous ne pouvons en douter.

— L'espérance doit se mêler à nos larmes. Oui, c'était un saint, ce doux et délicieux

L'avocat Bennot a été nommé pour Delémont, le jeune Béchaux pour Porrentruy et Schepelin ci-devant lieutenant à St-Ursanne et deux officiers du bataillon de la Gironde ou de Bordeaux, un de ceux-ci est le nommé Fayolle, le même qui a sommé le général de se justifier de sa conduite.

Lorsque le général a vu que sa fourberie était connue et dévoilée par le bataillon de la Gironde, il les a fait partir sur le champ pour Laufon et Arlesheim et ceux-là il les a rappelés à Porrentruy. Ils sont arrivés ici vers les quatre heures du soir, mardi 15 janvier et veille de la St Marcel. Cette nuit-là et la nuit suivante, on a logé 2000 hommes à Delémont, tout ceux qui y étaient déjà ainsi que ceux de Laufon. La nuit du 16, ceux de Laufon ont couché ici et le lendemain 17, ils sont partis pour se rendre à Porrentruy. Il faisait un bien mauvais temps tous ces jours, du froid, il tombait continuellement de la neige.

Les députés que je viens de nommer sont partis le 16 avec le bataillon de la Gironde pour Huningue trouver le général Ferrière afin d'obtenir de lui que ce bataillon retournerait à Porrentruy et qu'il donnerait la permission à ces deux officiers de faire, avec nos députés, le voyage de Paris. Ce qu'il leur a permis.

Suivant une lettre qu'on a reçue de l'avocat Bennot où il marque les circonstances de ce voyage à Paris et de son arrivée, ainsi que ses services, il dit qu'ils ont paru à la barre de l'assemblée de la Convention nationale, où ils ont lu leur mémoire, la dénonciation contre Demars, Rengguer, l'évêque de Paris, ci-devant suffragant du Prince de Porrentruy et leurs consorts. Après la lecture, le président leur a donné bonne espérance, en leur disant qu'ils devaient rédiger leur mémoire plus ra-

Yvan... Jusqu'à la dernière minute vous avez été dans sa pensée avec sa mère. Moi, je sais ce qu'il a souffert sans que jamais il ne permet qu'un reflet de ses angoisses vint troubler la sérénité de son visage. Nous en parlerons tous les deux ; nous ne l'oublierons pas.

Elle balbutiait :

— Parlez-moi de lui. Les doux souvenirs apaisent.

André continuait :

— Il ne mettait son âme à nu que devant sa Mère du ciel, la Vierge Immaculée. Quelques-fois, cependant, par exception, il me laissait plonger au fond de son cœur. Quel courage ! quel héroïsme !

Personne n'a su ce qu'il a souffert avant d'en arriver à cette paix résignée, à ce détachement de lui-même. Il souffrait, et, par un miracle, qu'il serait impossible d'expliquer par des raisonnements humains, il était heureux de souffrir, parce qu'il méritait pour son père et pour sa mère. Et quand ils eurent obtenu,

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 90

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Mon Dieu ! elle était arrivée dans ce jardin si pleine d'espoir, si profondément heureuse d'avoir retrouvé son ami. Et pas même un écho ne restait de cette belle joie !... Son pauvre Yvan ne se réveillerait plus sur cette terre ; son temps était fini. Elle eut le cœur si dououreusement serré que, de nouveau, elle éclata en sanglots. à cette place même où elle s'était assise la veille, tandis qu'Yvan avait cueilli des roses, qui n'avaient même pas achevé de

courci pour être réuni à la Convention et un autre plus détaillé pour être réuni à la Convention et un autre plus détaillé pour être remis aux comités de sûreté et de surveillance où il a renvoyé l'affaire avec l'ordre aux dits comités d'en faire rapport à la Convention dans trois jours, ainsi que d'en informer les sociétés et le département de Haut-Rhin. Il marque aussi qu'aux premiers jours il nous enverra des commissaires de Paris, pour examiner les affaires et faire nommer légalement et librement les députés de l'assemblée générale de notre pays.

L'assemblée actuelle de Porrentruy s'arrogue des pouvoirs que le peuple ne lui a pas donnés. Voici qu'ils ordonnent à tous, depuis l'âge de 15 ans jusqu'à 60, de prêter serment de maintenir de tout son pouvoir et de toutes ses forces, l'égalité, la liberté et la souveraineté du peuple.

Ce serment devait se faire partout, le dimanche 3 février de cette année 1793, dans les églises paroissiales. Il y a quelques villages qui l'ont fait, d'autre l'ont fait avec restriction. Delémont a demandé jusqu'au dimanche suivant pour examiner si on pouvait le faire. St-Ursanne a aussi demandé du temps. Porrentruy l'a pas prêté. Cornol l'a fait et Alle aussi. Les curés de ces villages n'ont pas voulu le faire. On les a maltraités, celui de Cornol a reçu un coup de sabre à la tête d'un soldat français. (*)

A Delémont, voici ceux qui ont juré et fait serment : Koetchet fils du charbon, Chapuis notaire, Miserez, Methille, Helg, Schaffter, Bury ci-devant commis des forges de Courrendlin, les deux secrétaires.

Le régiment de Guyenne est parti pour Wissembourg. Ces soldats étaient allés dans les villages de la Vallée pour faire place au régiment de la Touraine qui est revenu ici pour la seconde fois. Celui de Guyenne est parti de la Vallée le 20 février 1763 à 6 heures du matin. Plût à Dieu que les volontaires partent aussi ! Ils sont méchants, voleurs, querelleurs.

Il y déjà deux bouchers ici qui ont enlevé leurs enseignes à cause d'eux.

Quand ils sont à boire dans un cabaret, ils brisent les verres et les bouteilles et on n'ose rien leur dire. Quand c'est pour le compte, ils nient d'ordinirement la moitié de la dé-

(*) Ces curés étaient François-Ferdinand Démange, curé d'Alle. C'est lui qui surveilla l'impression du Vespéral bâlois et Jean Pierre Hertzeisen de Glovelier, mort en 1817.

tous deux, le pardon du ciel, doucement, il a fermé les yeux, en disant :

Ma tâche ici-bas est achevée... Frappez, Seigneur ; je n'ai plus qu'à mourir.

A la voix d'André, faisant le récit des vertus d'Yvan, les larmes d'Alba se mirent de nouveau à couler ; mais elles étaient moins brûlantes.

Dans la chambre du jeune mort, c'était toujours l'immobilité et le silence du grand et solennel sommeil. A mesure que s'écoulaient les heures, le corps rigide et d'une infinie pâleur prenait la noblesse d'un beau marbre. Non seulement on voyait, sur les traits, une expression de calme sérénité, mais, aussi, comme une ineffable allégresse. Elle était vraiment partie pour l'immortalité, pour les joies sans fin, cette jeune âme toute de foi et de dévouement.

A l'aube, on le mit en bière. Jamais beauté si haute, si resplendissante, n'avait éclaté sur un visage, comme fait de cire par la mort. Et

pense. Si on leur soutient le contraire, ils vous menacent et finissent par s'en aller en jurant et en traitant les gens d'aristocrates. On est dans une triste situation. La troupe de ligne est un peu plus raisonnable. On n'ose rien laisser devant les maisons, on a été obligé d'ôter de devant les maisons les bancs que chacun avait pour s'asseoir pendant l'été, tant de jour que la nuit. Ceux qui ont été négligents à ce sujet, on vu leurs bancs enlevés pour être brûlés. J'ai vu ces volontaires, de nuit et de jour, enlever de grandes charges de bois qu'ils prenaient devant les maisons.

Ils sont sales, ils font leurs nécessités partout. les maisons, où ils sont logés, sont arrangées à faire pitié, tout y est cassé, brisé.

(à suivre).

COMMANDÉ PRESSE

— Les Chabry ?... Qu'est-ce que c'est que cela, les Chabry ?

— Madame ne les connaît pas encore, vu qu'il n'y a que trois semaines qu'ils sont les locataires de Madame... Des gens tout à fait comme il faut... des ouvriers, qui ont cinq enfants... mais, c'est propre, c'est rangé !...

— Alf !... et vous dites ?

— La fille ainée, oui, Madame... depuis hier, le médecin est venu déjà deux fois... ça n'a que quinze ans et ça tombe à la poitrine... on craint une phthisie galopante... Ça s'est tué à travailler... Une jeunesse qui était gentille !... Si Madame voulait... Madame qui est si bonne...

— Quel étage ?...

— Septième... la porte à gauche...

— C'est bien, mon bon Jannet, j'y vais...

Sept étages !... Ce n'était pas cela qui effrayait la svelte et toute gracieuse Mme Bourguès. Habitée à tous les sports, y compris celui de la charité, elle escaladait avec la même facilité les pics de la Suisse et les mansardes de ses immeubles. Rien ne lui faisait plus plaisir, comme de partir de grand matin pour une ascension difficile, et somme toute, comme elle était sincèrement et profondément chrétienne, c'était encore chez les pauvres qu'elle aimait le mieux grimper.

le jeune saint fut à jamais caché aux regards des vivants.

Selon son désir, Yvan de Ruloff reposerait pour toujours dans le petit cimetière de Lourdes.

S'il avait choisi pour demeure dernière un des vastes champs de repos parisiens, nul doute qu'une affluence nombreuse n'eût suivi l'étroit cercueil. La Boccellini n'était pas encore si complètement oubliée que des artistes, que quelques-uns dans la foule enthousiaste qui, autrefois, l'acclamaient, ne se fussent mis en marche à la suite du fils unique de cette admirable cantatrice, qui avait fait école par ses accents inspirés, par ces nobles exemples de mouvements, de gestes, d'attitudes. Tous les amis du grand art eussent fait cortège au pauvre Yvan, à ce jeune génie qui venait de quitter la terre pour le ciel.

Mais qui connaissait la mère et le fils dans la petite retraite qu'ils s'étaient choisie au pied des Pyrénées ? L'assistance aurait pu se nombrer à une vingtaine de personnes : c'était tout.

Par exemple, elle commençait à s'inquiéter, mais, là, sérieusement, des nouvelles tendances qu'elle remarquait dans la chaire catholique... On lui changeait sa religion... Autrefois, quand on avait fait régulièrement ses prières, payé ses fournisseurs, et porté aux malheureux, avec un bon sourire, l'au-mône qui réconforte, on était en règle avec sa conscience...

Tandis qu'à présent, avec leurs obligations sociales !... Le Père Fabien ne venait-il pas de dire, devant elle, que les meilleures chrétiennes se font, là-dessus, des illusions terribles !... Des exagérations, quoi !...

Mme Bourguès ayant, d'un geste amical de sa main gantée, remercié son concierge qui se confondait en exclamations admiratives, ramassa dans sa main les plis de sa robe et les drapant gracieusement sur le côté, se mit bravement à gravir l'escalier des Chabry.

Ah ! cette robe dont le froufrou joyeux bruissait doucement à chaque marche franchie, en voilà encore une émotion !... Quand on pense qu'elle, la jeune et élégante Mme Bourguès, était arrivée jusqu'au mercredi des Cendres sans penser à son costume de carême !... oui, la station de Sainte-Philomène allait commencer dans trois jours, et elle n'avait pas encore songé au plus pressé, à sa toilette de sermon...

Heureusement qu'elle avait une couturière !... oh !... mais une couturière !... Il n'y en avait pas une comme elle pour livrer dans les vingt-quatre heures... De vrais tours de force !...

Elle avait bien un peu hésité... Mais Mme Bourguès savait parfaitement à quoi s'en tenir... Tout cela, c'était pour en servir d'autres avant elle... Aussi, avait-elle nettement déclaré qu'elle allait s'adresser ailleurs... et l'artiste en chiffons s'était tout de suite inclinée.

D'ailleurs, elle s'était surpassée... sans doute pour faire oublier son moment de mauvaise humeur... Les ouvrières, si on ne menait pas comme cela !

Vrai ! c'était un chef-d'œuvre que cette robe de sermon... Mme Bourguès avait bien un peu hésité sur la nuance : le vert pâle est si joli ! Mais elle s'était rappelé que c'était un Carme qui prêchait la station à

Marie-Alice s'appuyait sur le bras d'Alba. Toutes deux avaient peine à suivre. Le chagrin, comme un lourd fardeau, les accablait : elles chancelaient véritablement ; tantôt ce n'était plus Alba qui soutenait Marie-Alice, mais c'était celle-ci qui soutenait Alba ; elles avançaient, se prêtant un mutuel appui, les yeux brûlants de larmes.

Eles arrivèrent ainsi à la place d'ombre où était creusée la tombe. Les prêtres s'arrêtèrent, une prière fut dite ; l'eau sainte jetée sur le blanc cercueil, et Yvan de Ruloff déposé pour jamais sur la jonchée de roses tapissant la fosse.

S'il avait vécu il aurait sans nul doute, connu les enivremens de la gloire humaine, mais que l'on dorme glorieux ou inconnu, célèbre ou oublié, dans le jardin aux arbres sombres et aux marbres blancs, qu'importe, après tout !

La mère et sa petite amie regagnaient le pavillon. Dans la chambre même où Yvan avait cessé de vivre, leur chagrin éclata. Elles tom-